



Grimpeurs Encadrants dans les Arbres

Le G.E.A. doit posséder les compétences suivantes :

- Avoir des connaissances fondamentales liées à la fonction d'encadrer dans les arbres.
- Avoir des connaissances fondamentales sur l'arbre et son milieu.
- Maîtriser l'utilisation des Equipements de Protection Individualisés (EPI) spécialisé pour cette activité.
- Etre capable d'informer le public sur les techniques à utiliser et les consignes de sécurité à respecter.
- Maîtriser la sécurité et les techniques d'évacuation dans l'arbre.
- Etre capable d'animer une sortie dans les arbres.

Les origines de ce métier

En France, c'est à partir de 1989, que les premiers grimpeurs d'arbres encadrent en tant que professionnel et contre rémunération, des activités de Grimpe dans les Arbres.

Cette profession et cette activité, peu connue à leurs débuts, ont été fortement confondues avec les parcours aventure lors de leurs implantations en France à la fin des années 1990.

Mais actuellement cette activité connaît un fort engouement et les Grimpeurs Encadrants dans les Arbres sont maintenant reconnus.

Les compétences

Les G.E.A. sont compétents pour reconnaître et choisir un arbre sain afin d'y installer le temps de l'activité, un matériel spécifique au milieu arboré (fausse fourche, corde spéciale, noeud autobloquant...). Toutes ces techniques et ce matériel proviennent principalement du milieu professionnel des grimpeurs-élagueurs.

Les G.E.A. sont en capacité de se déplacer à différentes hauteurs (du tronc à la cime), et à différents endroits dans l'arbre (bout de branche, passer d'arbre en arbre). Ils sont capables d'encadrer dans l'arbre un petit groupe de personnes, à travers différents styles d'animations et d'enseignements.

Enfin en cas extrême, ils sont capables d'évacuer (faire redescendre au sol) une personne et de prévenir les secours.

La relation dans l'arbre avec les pratiquants

Le Grimpeur Encadrant dans les Arbres est un accompagnateur ou un animateur en fonction de l'activité proposée au public. Son expérience et son écoute permet aux pratiquants encadrés d'avancer et de dépasser leurs appréhensions dans les arbres.

Un GEA se doit d'être bienveillant, tolérant, disponible, capable de comprendre sans juger, tout en gardant la bonne distance avec les personnes qu'il encadre.

Il accorde du temps d'écoute à chacun des participants pour leur permettre de vivre pleinement cette expérience. Il est responsable de la sécurité de chacun et du bon déroulement de l'activité.